



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question écrite n° 67453

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des lycéens du lycée de l'Arc d'Orange, dans le Vaucluse. En effet, si l'établissement connaît depuis cette rentrée scolaire une légère augmentation de ses effectifs avec 1 568 élèves, sa capacité réelle d'accueil ne peut excéder 1 200 inscrits. Cette situation, particulièrement préoccupante, inquiète non seulement le proviseur, mais l'ensemble de l'équipe enseignante qui dénonce le manque criant d'espace pour assurer un minimum de confort aux élèves mais également pour satisfaire le déroulement des cours en toute sécurité. De plus, les projets d'options innovantes (création d'un atelier théâtre et une initiation aux sciences de l'ingénieur) et les filières post-bac ne peuvent dans un tel contexte aboutir, faute de locaux. Bien que la construction des lycées relève d'une compétence régionale, il lui demande néanmoins de bien vouloir lui indiquer, d'une part, sa position sur ce dossier et, d'autre part, si le ministère de l'éducation nationale serait favorable à la construction d'un nouvel établissement ou bien à l'agrandissement de la structure actuelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67453

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 15 octobre 2001, page 5872